

BULLETIN MUNICIPAL

de SAINT-AMBROIX - N°7 - Décembre 2019



*Saint-Ambroix une ville dynamique
où il fait bon vivre*

Dynamisons le centre-ville !



Pour lutter contre la fermeture du commerce de proximité et maintenir un commerce de centre-ville, «Ma Boutique à l'Essai» permet à des créateurs de tester leurs idées de commerce au sein d'une boutique pilote.

Cette opération est ouverte à tout porteur de projet qui souhaite créer ou reprendre une activité commerciale en centre ville. Au sein d'une boutique pilote, il pourra tester son idée et son marché pendant une période de 6 mois. Avant la phase de test, il bénéficie d'un accompagnement dans le montage de son dossier et d'une analyse d'un comité d'experts en création d'entreprise.

L'autre avantage du dispositif pour le futur commerçant est de bénéficier d'un loyer modéré, d'un accompagnement financier et d'avoir la possibilité de conserver le local si le test est réussi. Ainsi l'idée est d'encourager l'ouverture de nouvelles boutiques en centre-ville.

La Ville bénéficie de l'appui de la Fédération des Boutiques à l'Essai dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif.

Elle s'appuie également sur des partenaires institutionnels pour offrir au nouveau commerçant des aides au lancement de son activité (frais bancaires réduits, assurance gratuite).



«Il est important de donner un signal fort sur le commerce de centre-ville et lutter contre les vitrines vides ».



PATRIMOINE Le Moulin Bonnet

Ancienne minoterie et patrimoine industriel de la commune a repris vie depuis le 1^{er} août dernier. Construit au XII^{ème} siècle, il avait cessé de fonctionner depuis 1963.

Ce bâtiment appartenant à la commune, il était dommage de le laisser inoccupé. La municipalité a décidé de le louer à Yannick Bélanger, meunier passionné pour y produire une farine de blé biologique sur meule de pierre.

Pose d'une barrière
Les Espailards



Réhabilitation ancienne gendarmerie



Installation de conteneurs tri selectif quartier du Ranquet

Réfection 2019
revêtements voirie

Linéaire **1600 m**

Surface **9000 m²**



Installation de coussins berlinois
Route de Saint-Sauveur



Démolition de la Maison Brès



Mise en sécurité d'un immeuble après incendie



Après intervention entreprise
**La municipalité veillera
à ce que chaque
arbre coupé soit replanté.**

AVANT - APRÈS



Platanes Dugas - Etat des lieux

Politique de la ville

Le quartier du Dugas, un des joyaux de la ville

La commune a conclu avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du GARD une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une démarche de sensibilisation patrimoniale qui vise :

- la valorisation du patrimoine et un aménagement de qualité du territoire
- la diffusion d'une culture générale à la qualité architecturale et paysagère
- un éclairage technique à dimension culturelle et pédagogique des projets de construction et d'aménagement.

L'étude commencée en 2019 sera finalisée en 2020 et se concentre sur :

- Le cœur historique et médiéval de Saint-Ambroix
- Le secteur de l'Eglise et de la place du Boulevard du Nord, dans la continuité immédiate du cœur historique
- Les Berges de la Cèze et le bâti adjacent.



Bourgs-Centres

La commune de Saint-Ambroix est signataire du contrat "Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées Méditerranée". La signature de ce contrat de partenariat facilitera la mobilisation des aides publiques pour les mises en œuvre des projets déclinés dans ledit contrat.

3 AXES STRATEGIQUES ONT ETE DEVELOPPES

AXE 1 Conforter les fonctions de centralité du bourg, centre d'un bassin de vie

- Renforcer la vocation économique du bourg-centre : création d'une halle de type marché couvert, création d'une maison des entreprises, mise en œuvre du dispositif «Ma Boutique à l'Essai»
- Maintenir et développer l'offre de services à la population : création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire, création d'une Maison d'Habitat Séniors
- Hiérarchiser les déplacements à l'échelle locale et favoriser les mobilités douces /alternatives : élaboration d'un schéma global de mobilité durable et active, étude pour la création d'un pôle d'échanges multimodal routier.

AXE 2 Accélérer la dynamique de renouvellement urbain à Saint-Ambroix.

- Rendre l'habitat en centre ancien de nouveau attractif : réhabilitation d'immeubles vacants, insalubres et/ou en arrêté de péril en centre ancien, requalification des vitrines et rénovation des façades des linéaires marchands, réalisation d'une étude urbaine globale, opération programmée d'amélioration de l'habitat, opération de réaménagement d'espaces publics.

AXE 3 Embellir et miser sur le cadre de vie et le potentiel touristique.

- Valoriser le patrimoine naturel et bâti du bourg-centre : valorisation de la Cèze et ouverture de la ville sur la rivière, valorisation du Plateau du Dugas
- Améliorer l'accueil touristique : aménagement d'une aire d'accueil de camping-car.



Ce projet inscrit au titre de la «politique de la ville» est situé en bordure du quartier prioritaire de l'Écusson. Implanté dans un espace comprenant plusieurs équipements sportifs, il s'inscrit dans la volonté de créer du lien social entre tous les habitants.

Lieu de convergence sociale, cet espace permettra de se retrouver autour des pratiques éducatives, sociales, sportives et culturelles.

Le projet d'aménagement :

- un terrain multi-sports
- une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans intégrés au parc,
- un espace de détente et de rencontre pour les parents (aire de pique-nique)
- un espace évolutif pour les plus grands du type skate-park,
- un parking d'une vingtaine de places.



Démarrage des travaux

29 Caméras pour lutter contre la délinquance et les incivilités.

Face à la montée croissante de la délinquance et des incivilités, la commune a installé depuis juillet 2019, vingt-neuf caméras afin d'assurer la protection de la population et lutter contre le vandalisme qui coûte cher à la commune.

Outil de dissuasion avant tout, le dispositif a fait ses preuves. En cinq mois d'utilisation, pas moins de 45 réquisitions reçues, ont permis de résoudre 42 affaires dont certaines très graves. Des résultats obtenus en partenariat avec la gendarmerie nationale.

L'utilisation de ces images est très encadrée.

Toujours présent sur le terrain, le service de police municipal est composé de 3 policiers municipaux et 2 ASVP qui en plus des horaires d'ouverture du poste, sont présents quotidiennement en patrouille dans la ville et sur l'ensemble des quartiers.

Ils répondent à vos demandes :

- assistance et secours aux personnes
- délits et agressions
- stationnement
- infractions au code de la route
- conflits de voisinage (tapage...)
- graffitis, affichages et dépôts sauvages.



Aménagements entrée de ville

La commune de Saint-Ambroix souhaite améliorer la sécurité routière, l'accessibilité et mettre en valeur l'entrée de la ville depuis les bureaux de la Police Municipale vers le pont SNCF.

Les travaux concernent 200 mètres linéaires et seront réalisés dans la continuité des travaux de requalification du centre-ville.

Les objectifs de cet aménagement :

- Donner une image qualitative d'entrée qui joue le rôle de porte urbaine
- Ralentir la vitesse

- Sécuriser l'accès des différentes propriétés riveraines et carrefours
- Elargir les trottoirs afin de faciliter et de sécuriser les déplacements piétonniers mais également aux personnes à mobilité réduite

- Reprendre le réseau pluvial
- Refaire la chaussée
- Embellir à l'aide de végétaux méditerranéens

Des projets sont à l'étude pour l'aménagement des entrées de ville : Route d'Uzès et Faubourg du Paradis.

ALERTE COMMERCE Un nouveau service

Par sa volonté d'accompagner les commerçants et entreprises locales dans leurs activités quotidiennes, la municipalité met en place le dispositif «Alerte Commerce» Réservé aux professionnels, il permet d'alerter et d'être alerté par SMS en cas de faits suspects (vol, escroquerie, agression...) ou gênants (stationnement abusif, dépôts d'encombrants...) sur les points de vente.

Renseignements Police Municipale : 04 66 25 47 27



Garde particulier

Dans le cadre de la politique d'amélioration de la qualité de vie et des espaces publics, la municipalité a décidé de confier la surveillance des biens et espaces communaux à un garde particulier.

Il est chargé d'assurer la prévention et la surveillance des bois et forêts communaux, du domaine public routier. Il peut également constater les infractions prévues par l'article R.116-2 du Code de la voirie routière.

Les peines d'amendes prévues sont celles des contraventions de la 5ème classe :

- infractions touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal : Destruction, dégradation, incendie, tag, dépôt de déchets...
- infractions touchant à la propriété foncière,
- infractions touchant au domaine routier prévues par le code de la voirie routière.

La commune remercie vivement son administré de cet engagement à titre bénévole.



Elu pour deux ans le 9 décembre dernier, le Conseil Municipal des Jeunes est d'une part un engagement citoyen, c'est l'opportunité d'un dialogue direct entre les jeunes et les élus locaux, c'est un lieu où ils vont proposer des améliorations pour le territoire sur lequel ils vivent, avec l'écoute et le soutien des décideurs locaux.

Les propositions, jugées d'intérêt général, seront étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre du budget et de ses orientations.

D'autre part une action pédagogique, ce concept reconnaît à l'enfant, aux jeunes, la capacité d'exprimer des opinions utiles pour la collectivité et d'agir sur son territoire de vie. Il prend en compte la parole de l'enfant pour l'accompagner vers un résultat concret. Il exerce les jeunes à l'apprentissage de la vie en société, à l'autonomie, au développement de la notion de solidarité et permet aussi un lien nouveau entre les jeunes.

Animations 1^{er} trimestre 2020

Janvier 2020

Vendredi 3 de 14h à 19h	Don du Sang (MDA)
Samedi 4 à 11h	Réception des nouveaux habitants (Mairie)
Dimanche 5 à 16h	Loto Club Comité des Jumelages (MDA)
Dimanche 12 à 16h	Loto La Légende du Volo Biou (MDA)
Mercredi 15 à 12h	Repas des aînés (Le Tremplin)
Dimanche 19 à 16h	Loto Sou des Ecoles (Le Tremplin)
Vendredi 24 18h et 20h30	Cinéma (Le Tremplin)
Dimanche 26 à 16h	Loto du Lions Club (MDA)
Mercredi 29 à 19h	Vœux de la municipalité (Le Tremplin)
Vendredi 31	Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois (Eglise)

Février 2020

Dimanche 2 à 16h	Loto des Pompiers (Le Tremplin)
Dimanche 9 à 16h	Loto Au fil du Temps (MDA)
Dimanche 16 à 16h	Loto du foot Olympique Saint-Ambroisien (MDA)
Dimanche 23 à 16h	Loto de l'Association Familiale de la Paroisse (MDA)
Vendredi 28 18h et 20h30	Cinéma (Le Tremplin)
Samedi 29 de 16h à 19h	Faïtes de la soupe (MDA)

Mars 2020

Dimanche 1er à 16h	Loto de la FNACA (MDA)
Dimanche 8 à 16h	Loto de l'UCIAPL (Le Tremplin)
Vendredi 27 18h et 20h30	Cinéma (Le Tremplin)
Samedi 28	Soirée du Hand (Tremplin)

Programme sous réserve de modifications

État Civil

Naissances

27

Mariages

11

Décès

60

Publication éditée à 2500 ex
par la Mairie de Saint-Ambroix

Comité de rédaction
Jean-Pierre DE FARIA
Dany RIEUX

Collaboration :
Ingrid KASSIS-PAGÈS

Réalisation bulletin
MEDIAS CONCEPT
Saint-Ambroix - 04 66 24 66 87
www.medias-concept.com